

**Sujet :** [!! SPAM] [INTERNET] Eolienne CREPAY

**De :** cindy krahenbuhl <cindyklt@orange.fr>

**Date :** 18/02/2023 10:31

**Pour :** pref-icpe@haute-marne.gouv.fr

Bonjour,

Comme la majorité des habitants de Crepay je m'oppose au projet d'implantation d'éoliennes sur Crepay.

En tant que propriétaire et habitante de Crepay nous allons subir les conséquences de votre projet : nuisance sonore, visuelle, sur notre santé et celle des animaux, perte immobilière... et tout cela dans un contexte où aujourd'hui les éoliennes n'ont plus le bénéfice écologique qui était annoncée.

C'est inadmissible que la décision soit prise par une commune associée qui ne subira aucune conséquence de ce projet.

Pourquoi la décision ne relève pas uniquement des conseillers de Crepay voir même des habitants, les seules personnes concernées?

Pourquoi l'aspect financier est privilégié au détriment des habitants?

Krahenbuhl Cindy

3 rue de l'église

52000 Crepay